

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 avril 2020

CORONAVIRUS-COVID 19 A LA REUNION

14 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 14 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion, ce jeudi 9 avril à 15h00, soit au total 376 cas depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

348 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS et Santé publique France.

• Bilan des cas investigués :

En concertation avec Santé Publique France, le nombre de cas dit « autochtones » est dorénavant aligné sur la définition de Santé Publique France. Les précédentes catégories jusqu'à présent définies comme « Cas de transmission locale (en lien direct ou indirect avec un cas importé) » et « Cas autochtones (sans lien direct ou indirect avec un cas importé) » deviennent « Cas autochtones secondaires (en lien direct avec un cas importé) » et « Cas autochtones (en lien indirect ou sans lien avec un cas importé) »

Les chiffres du jour selon la nouvelle classification :

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	260
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	63
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	25
Nombre total de cas investigués	348

Les cas importés représentent 75 % des cas.

• Situation sanitaire :

Cas hospitalisés hors service de réanimation	33
Cas hospitalisés en service de réanimation	3

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



• Tranches d'âge des cas investigués :

0 à 14 ans	6.8 % (23 cas)
15 à 44 ans	42.2 %
45 à 64 ans	39.8 %
65 à 74 ans	7.4 %
75 ans et plus	3.8 %

• Personnel soignant ayant contracté la maladie :

Personnel soignant ayant contracté la maladie hors du territoire	33
Personnel soignant ayant un lien direct ou indirect avec les cas importés	6
Personnel soignant sans lien direct ou indirect avec des cas importés (autochtone)	4
Total personnel soignant identifié	43

Un soignant d'un EHPAD a été confirmé positif au Covid-19 le 7 avril 2020. Les tests sur l'ensemble des personnels et résidents de l'établissement sont en cours ce jour.

Les personnels « sujets contacts » et le soignant confirmé sont remplacés depuis mardi, au titre des mesures renforcées de protection.

• Localisation des cas

Une carte de localisation des cas a été publiée depuis dimanche dans plusieurs médias. Il s'agit d'une information issue d'une synthèse quotidienne réalisée depuis quelques jours par Santé publique France et à destination d'une liste restreinte de professionnels de santé collaborant avec Santé Publique France dans le cadre de la surveillance épidémiologique. Ce document n'avait pas vocation à être diffusé au public.

Il convient d'interpréter cette carte avec la plus grande prudence, raison pour laquelle ce type d'information n'avait pas été publié jusqu'à présent, **car cette carte représente les communes de résidence des cas confirmés mais ne reflète en aucun cas des zones d'exposition à risque.**

En effet, la majorité des cas identifiés à ce jour à La Réunion étant des cas importés (de métropole ou d'ailleurs), et en l'absence pour l'instant de zones de transmission du virus clairement identifiées sur le territoire, **les communes de résidence des cas ne peuvent être considérées comme des zones plus à risque que d'autres, et l'effort sur les gestes barrières doit donc être maintenu avec le même engagement en tout point de l'île.**

Des publications à venir de Santé Publique France devrait apporter plus de précisions sur la répartition géographique de la situation épidémiologique avec toujours la même vigilance d'interprétation tant que la circulation du virus sur le territoire n'est pas caractérisée.

28 cas sont toujours en cours d'investigation

Tous les cas confirmés font l'objet de l'identification de toutes les personnes ayant été en contact avec ces malades (entourage familial, professionnel, passagers proches dans les avions...).

Toutes ces personnes « contact » sont appelées individuellement par la cellule de suivi de l'ARS en collaboration avec Santé publique France. Leur état de santé est évalué à cette occasion. Il leur est reprecisé au cours de l'entretien l'importance du respect d'un isolement

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



strict, de la surveillance quotidienne de leur état de santé (avec prise de température) et d'appeler immédiatement le 15 en cas d'apparition de symptômes.

A ce jour, près de 2 440 personnes ont été identifiées dans le cadre du contact-tracing organisé par l'ARS.

Toutes ces personnes ont été contactées par l'ARS afin de leur demander un confinement strict, de s'assurer de leur état de santé, de les orienter sans délai vers le SAMU-15 en cas d'apparition de signes et de leur livrer des masques afin de s'assurer d'une protection envers leur entourage proche.

Ces personnes font actuellement l'objet d'un suivi actif à 3 niveaux :

- Il est demandé à ces contacts de rappeler tous les jours un numéro vert dédié dans le cadre de leur auto-surveillance prescrite par l'ARS
- Les contacts qui ne rappellent pas régulièrement le numéro vert sont rappelés (dans le cadre d'une collaboration avec le CIC du CHU) à mi-parcours de leur quatorzaine pour s'assurer du maintien de leur isolement et de leur état de santé
- l'opérateur chargé du numéro vert rappelle tous les contacts en fin de quatorzaine pour leur signifier la fin de leur quatorzaine et s'assurer là encore de leur état de santé.

Recommandations à suivre

- **Respecter les consignes de confinement**
- **Limiter au maximum ses déplacements qui sont nécessaires** (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- **Se protéger avec les gestes barrières**

Il convient de rappeler ces gestes barrières qui constituent à ce jour le meilleur moyen de limiter la propagation du virus :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Contactez le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent ;
- Évitez tout contact avec votre entourage
- Tousssez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez des mouchoirs à usage unique
- Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades
- **Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.**

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

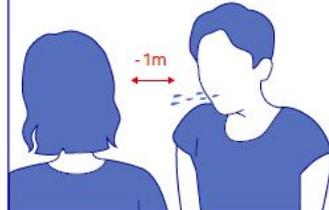


Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

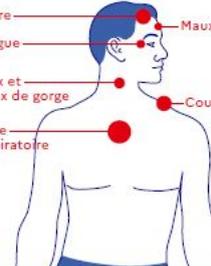
• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête
Fatigue —
Toux et
maux de gorge — Courbatures
Gêne
respiratoire



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le
territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la
circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du
retour à la normale

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77—
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974

